



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports fluviaux

Question écrite n° 32254

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le projet de liaison à grand gabarit Moselle-Saône. Cette liaison, à laquelle de nombreux Lorrains sont attachés, a été largement évoquée lors des débats d'Épinal sur le Grenelle de l'environnement. Or il se trouve que la réalisation de ce projet a été ôtée de la version finale du projet de loi de programme relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement.

L'APADIL, association de chefs d'entreprise qui, depuis maintenant six ans, se mobilise pour le développement des infrastructures de logistique et de transport en Lorraine, et les entrepreneurs lorrains considèrent la mise en oeuvre de cet axe comme essentielle à la fluidité et au développement du flux des marchandises entre la Mer du Nord et la Méditerranée. En région Lorraine, un quart des échanges internationaux se fait par la voie d'eau. Le potentiel fluvial lorrain est donc un enjeu majeur qui doit être renforcé, afin de permettre à la région de se positionner dans le réseau fluvial européen. Il lui demande donc de faire inscrire à nouveau cette grande infrastructure dans le projet de loi de programme.

Texte de la réponse

L'examen en première lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi de programme relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement a conduit à préciser que « les études nécessaires à la réalisation d'une liaison fluviale à grand gabarit entre les bassins du Rhône et de la Moselle seront poursuivies, et qu'un débat public sera organisé d'ici à 2012. » Par ailleurs, il a été demandé au préfet de la région Lorraine, dans la perspective de ce débat public sur la liaison fluviale à grand gabarit Saône-Moselle, de faire des propositions pour la gouvernance du projet et sur l'organisation souhaitable pour en assurer le suivi.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32254

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8550

Réponse publiée le : 25 novembre 2008, page 10279